

SOMMAIRE

Commission d'accompagnement & appel à candidats délégués

P1

Adaptation de la lutte IBR
Bilan des récoltes
fourragères d'herbes & maïs

P2

OCC - Eléments de
management néo-natal

P3

Lutte contre le SDRP
Avis blanchissage

P4

ÉDITO

Les commissions d'accompagnement sont conçues à l'ARSIA comme un moment privilégié dédié au partage d'informations liées à l'actualité de notre asbl, suivi d'échanges et de réponses à toutes les questions que se posent les éleveuses et éleveurs. Nous pouvons ensuite collecter vos propositions et autant que possible en tenir compte dans nos décisions ultérieures.

Situation sanitaire oblige, les dernières commissions d'accompagnement remontent bien loin... au mois de février 2020, juste avant le premier confinement. Je suis donc heureux de vous convier à notre prochaine et **UNIQUE COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT**, en visioconférence, le **10 MARS EN SOIRÉE**. Si la formule virtuelle est moins conviviale, elle est certes plus écologique et devrait permettre à beaucoup plus d'éleveuses et éleveurs d'y participer, en se connectant simplement depuis leur fauteuil, sans devoir reprendre la route après une longue journée de travail... Elle est ouverte à toutes et tous ! Je vous encourage vivement à la noter dans votre agenda et à vous connecter ce soir-là pour nous rejoindre, via notre site internet www.arsia.be.

« La dématérialisation, une évolution, pas une révolution » sera le thème, choisi par notre Organe d'Administration pour son actualité. C'est en effet ce 2 mai 2022 que SANITEL basculera en mode « DEMAT » et que les « passeports bovins » tels qu'on les connaît depuis 27 ans, cesseront d'exister. Dit comme cela, je peux comprendre que cela donne le vertige et génère beaucoup d'inquiétudes : « Vais-je être obligé d'acheter un ordinateur voire un smartphone ? », « Comment vais-je pouvoir vendre mes bovins sans passeport ? », « Détenir des bovins sans les cartes ? », « Et si j'ai un contrôle de l'AFSCA ? ». Toutes ces questions légitimes trouveront une réponse lors de cette commission d'accompagnement où le concept de dématérialisation, ses nombreux avantages mais aussi ses limites, et

surtout, ses implications pratiques pour nous éleveurs vous seront expliqués en détails par Jean-Paul Dubois, Directeur du département traçabilité. La DEMAT est aussi une évolution utile à la lutte IBR car elle va améliorer le niveau de garantie sanitaire des bovins en mouvement. C'est ce qu'expliquera dans un second temps, Jean-Yves Houtain, Directeur de l'Encadrement sanitaire. Un temps d'échange pour les questions et réponses clôturera la réunion.

L'ARSIA réfléchit beaucoup à la meilleure manière de communiquer vers vous et le fait avec les nouveaux outils de communication, le coût d'un envoi postal étant devenu exorbitant : médias, réseaux sociaux, newsletter, mailing, SMS, site internet, commission d'accompagnement, participations aux foires agricoles de Libramont et Battice, ... tout est testé et tenté pour vous tenir le plus et le mieux informé.e.s possible.

Mais s'il est un rôle important que nos délégué.e.s endossent en le devenant, c'est bien aussi celui de messagères et messagers, sur le terrain, avec leurs collègues éleveurs pour ensuite faire remonter des idées, concrètes, pratiques et réalistes, vers notre Organe d'Administration ou nos services sanitaires et de la traçabilité.

Nous en avons donc vraiment besoin d'elles et eux, de leur investissement et de leur collaboration afin de renforcer le rôle essentiel de notre asbl : soutenir l'élevage, pour et par des éleveurs. Je lance donc un appel, à toutes celles et ceux intéressé.e.s par cette mission, qui loin d'être une charge ne pourra qu'enrichir leur expérience professionnelle. Envoyez-nous votre candidature pour le 31 mars (voir ci-dessous) et rejoignez-nous !

Bonne lecture,
Laurent Morelle

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

En ligne

« La dématérialisation, une évolution et pas une révolution ! »

JEUDI 10 MARS 2022, À 19H30

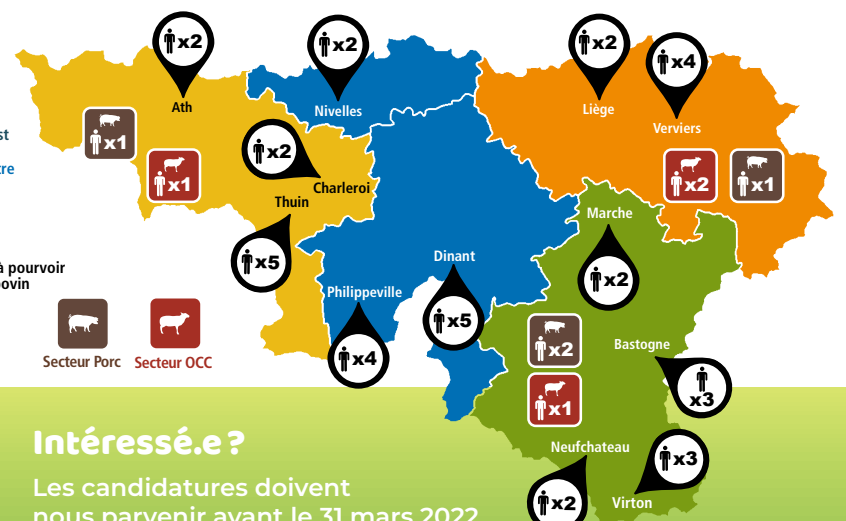
RDV SUR WWW.ARSIA.BE POUR VOUS CONNECTER

APPEL À CANDIDATS DÉLÉGUÉ.E.S

Être délégué.e à l'ARSIA c'est,

- Représenter les éleveurs et être le relais du terrain.
- Participer à la définition de la stratégie de l'association en communiquant les besoins et problématiques des éleveurs.
- Participer à la gestion financière de l'association (approbation des comptes) lors de l'Assemblée Générale.
- Recevoir les actualités de l'ARSIA en primeur, via l'Arsia Echos, newsletter périodique.

Postes à pourvoir



Intéressé.e ?

Les candidatures doivent nous parvenir avant le 31 mars 2022,

- par écrit à l'ARSIA, Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney
- ou par mail : claudine.poncin@arsia.be



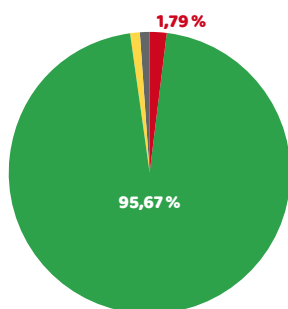
LÉGISLATION

IBR

Adaptation de notre lutte

En avril 2021, l'Animal Health Law (AHL) est entrée en vigueur et a impacté la lutte contre l'IBR en Belgique, ainsi que la nomenclature des statuts des troupeaux: fini de parler de statuts I2, I3 ou I4; les statuts «**infectés**», «**assainis**» ou «**indemnes**» sont désormais de mise.

Quels impacts pour les troupeaux infectés?



● Infecté ● Indemne ● Assaini
● Engraissement pur ● Infraction

Répartition des troupeaux wallons en fonction de leur statut IBR

D'ici quelques semaines, le nouvel arrêté royal relatif à la lutte contre la rhinotra-chéite infectieuse bovine va être publié. Et les éleveurs de troupeaux infectés, représentant moins de 2 % des troupeaux wallons, devront respecter de nouvelles exigences dont:

- l'obligation de réforme progressive des bovins infectés (dits gE⁺).
- l'interdiction de mise en pâture de leur cheptel (sauf autorisation préalable)

Réforme des gE⁺



En décembre dernier, les détenteurs de troupeaux infectés ont reçu un courrier reprenant la liste de leurs bovins gE⁺ accompagnée de l'état d'avancement de leur réforme. Pour rappel, selon la proportion de bovins infectés détectés dans le troupeau ou le fait que le troupeau était précédemment indemne, le nombre

de bovins à réformer ainsi que le timing de réforme imposé peuvent sensiblement varier d'un troupeau à l'autre.

Mais à l'exception des troupeaux récemment infectés, la date ultime du planning de réforme est le **31 octobre 2023 où la totalité des bovins gE⁺ devront avoir été réformés.**

A ce jour, 117 des 148 troupeaux infectés wallons ont déjà fait le nécessaire concernant la réforme du premier lot de bovins gE⁺.

Autorisation de mise en pâture



Un courrier explicatif détaillant les nouvelles conditions que tous les éleveurs de troupeau infecté devront respecter pour pouvoir mettre ses bovins en pâture leur sera prochainement envoyé. Ils devront en effet:

- renseigner les parcelles sur lesquelles pâtureront leurs bovins
- démontrer que le plan de vaccination est bien appliqué et que le virus ne circule plus dans leur troupeau. En plus, du bilan annuel obligatoire des bovins de plus de 12 mois, l'analyse des bovins âgés de 6-12 mois permettra de s'assurer du respect de ces nouvelles exigences.

Rappelons enfin que le responsable d'un troupeau infecté est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires **pour éviter tout contact physique entre ses bovins et ceux appartenant à d'autres troupeaux!**

La publication du nouvel arrêté royal est attendue fin mars et les nouvelles mesures seront d'application 1 mois plus tard, c'est-à-dire demain! Il est donc urgent que les éleveurs de troupeaux infectés fassent le nécessaire afin de ne pas être pris de court et risquer une suspension du statut IBR de leur troupeau.

Un doute? Une question?

Contactez sans hésiter le service de l'Administration de la Santé.

Tel: 083 23 05 15 (Option 4)

RÉCOLTES 2021

RÉCOLTES FOURRAGÈRES & CONDITIONS MÉTÉO EN 2021

Si fin mars 2021, les températures quasi estivales ont atteint des valeurs record, le mois d'avril a lui été tout autre, sec et particulièrement froid par rapport aux autres années.

La cause relève des vents de secteurs nord majoritaires. La pousse de l'herbe a donc été ralentie. Mais par la suite les températures sont remontées, accompagnées de pluies et favorisant sa croissance. Le défi suivant fut donc de trouver une fenêtre de temps suffisamment sèche et longue afin de pouvoir récolter et ce, sans abimer les champs quasi tous détrempés. La plupart des agriculteurs se sont vus piégés malgré eux face à une dame nature bien capricieuse.

L'herbe de 1^{ère} coupe a donc été fauchée tardivement, à un stade plus mature. Le stress climatique, couplé à cette récolte postposée, a eu pour conséquence l'augmentation de la teneur en matière sèche liée, entre autres, à l'augmentation de la cellulose et de la lignine, ce qui a fortement dilué la matière azotée. Le fourrage en plus d'être moins digeste, a vu sa qualité alimentaire diminuer. De plus, cette baisse

de valeur alimentaire a pu être accentuée par une plus grande difficulté de conservation en lien avec une teneur en matière sèche plus élevée.

La fin de saison de pâture a par contre été productive, pour peu que les champs fussent praticables. Les bovins ont été rentrés tard à l'étable puisque l'herbe était encore présente en quantité suffisante. Cependant, elle était de manière générale assez pauvre en protéines, justifiant une complémentation. Or cette dernière a rarement été apportée avec pour conséquence, pour beaucoup d'entre vous, de rentrer des bovins fortement amaigris ou particulièrement touchés par la gale.

Le maïs a également été impacté par la météo à l'instar de l'herbe, le plus souvent récolté à un stade trop avancé, donc trop sec... et pratiquement pas utilisable par le rumen. Or une carence en énergie disponible dans le rumen

peut engendrer indirectement une carence en protéines.

Ces carences alimentaires peuvent conduire à une baisse de l'immunité du troupeau, lequel aura donc du mal à combattre les maladies, potentielles ou déjà existantes.

Nous attirons votre attention sur le fait que même si une ration se base sur les mêmes aliments d'année en année (par exemple herbe/maïs), leurs compositions varient d'un an à l'autre, ne fût-ce que via les variations météorologiques telles que rencontrées en 2021. C'est pourquoi, chaque année, il est important de vérifier la ration globale, avec votre nutritionniste, votre vétérinaire d'exploitation, votre laiterie le cas échéant. L'ARSIA également dispose de différents profils d'analyses sanguines et vous les proposent afin de mieux évaluer l'assimilation de la ration. N'hésitez donc pas à nous contacter pour plus d'informations.

DOSSIER



OVINS - CAPRINS

Eléments de management néo-natal

Naître est le plus grand stress de l'existence...

En effet, pour un nouveau-né fraîchement sorti du ventre de sa mère, les adaptations à entreprendre sont nombreuses: c'est le premier apprentissage de l'autonomie.

Et n'oublions pas que les jeunes ovins et caprins sont particulièrement sensibles au microbisme ambiant. Les périodes de naissances sont ainsi des moments particulièrement critiques durant lesquels la vigilance de l'éleveur est de mise ! Les principales affections rencontrées par le nouveau-né dans les heures / jours qui suivent sa naissance sont au nombre de 4. Elles définissent le « quatuor » du jeune animal. D'autres éléments peuvent bien entendu interférer avec la survie de celui-ci et il ne s'agit pas toujours d'agents infectieux. Les accidents (noyade, écrasement par la mère, ...) sont également rencontrés.

1. Le jeune animal qui souffre de troubles respiratoires peut présenter des signes variables allant de la toux jusqu'à la détresse respiratoire (tirage des flancs).

Risque n°1: Une altération de la croissance, une infection chronique voire de la mortalité

CAUSE(S) POSSIBLE(S):

Il souffre d'une infection virale et/ou bactérienne.

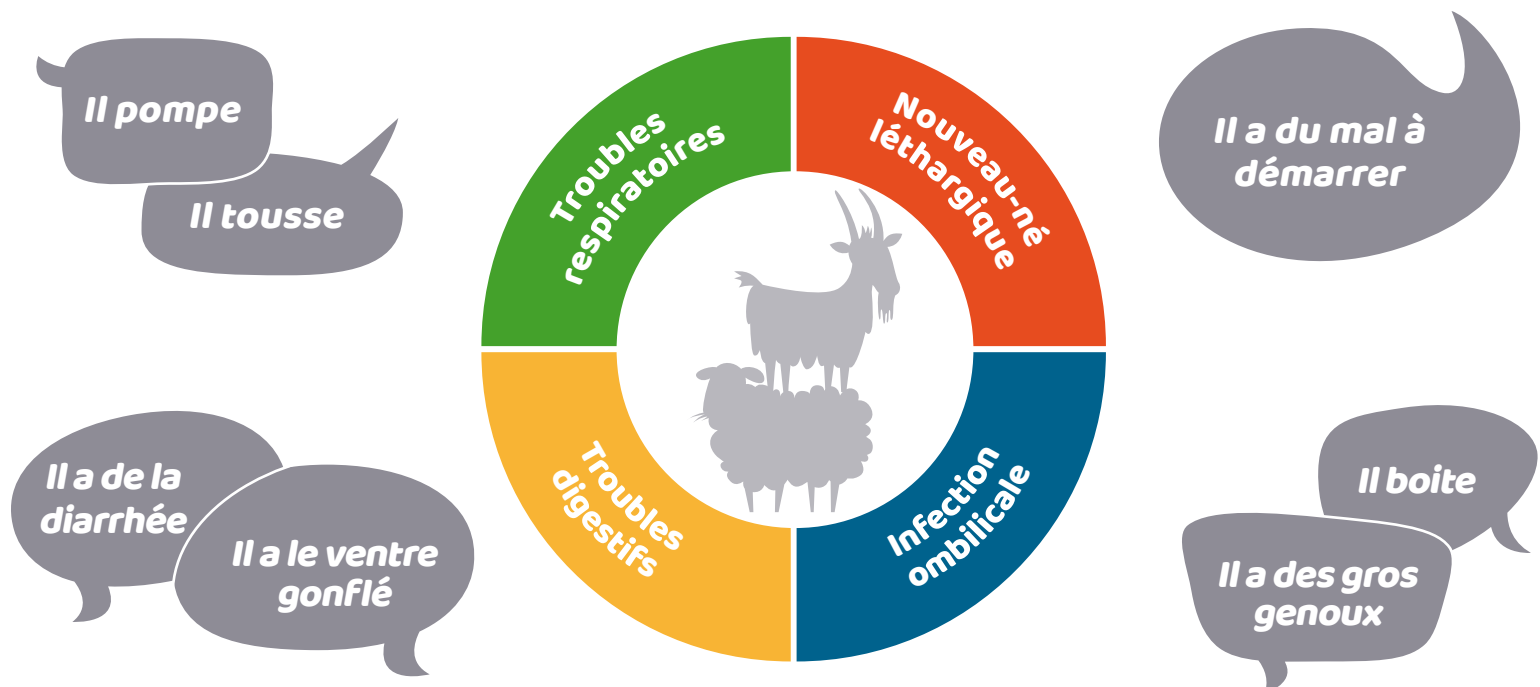
! La présence de poussières, le manque de renouvellement d'air dans le bâti, l'humidité sont des facteurs qui peuvent impacter grandement la santé respiratoire.

2. Le jeune animal qui a « du mal à démarrer » se maintient souvent couché dans la loge, sans énergie. Il ne se lève pas ou avec difficultés.

Risque n°1: Un dépérissement rapide lié au manque de consommation de lait maternel

CAUSE(S) POSSIBLE(S):

- Sa mère ne s'en occupe pas, elle n'a pas (assez) de lait.
- Le jeune a froid.
- La mise-bas a été longue, difficile.
- Il souffre d'une infection.
- ...



3. Les troubles digestifs sont les plus fréquemment rencontrés et très souvent marqués par de la diarrhée. La constipation est plus rare et essentiellement d'origine alimentaire.

Risque n°1: Une déshydratation rapide et un risque de transmission élevé

CAUSE(S) POSSIBLE(S):

- Le jeune a bu trop de lait.
- Il souffre d'une infection virale et/ou bactérienne.
- Il souffre d'une infestation parasitaire.

! L'origine de la diarrhée peut être très variée. Pour la traiter de manière efficace, il est indispensable de tirer au clair quel(s) est/sont le(s) agent(s) pathogène(s) impliqué(s).

4. Le cordon ombilical fraîchement rompu est une porte d'entrée pour les pathogènes présents dans le milieu. Cette remontée de microbes concourt au risque de septicémie.

Risque n°1: Une mortalité en cas de septicémie mais aussi des lésions d'apparition tardive

L'observation de boiteries et d'inflammation des articulations au jeune âge peut parfois être mise en relation avec une infection passée du cordon ombilical. Il s'agit de lésions post-septiciques.

! La qualité de la litière (hygiène, épaisseur, type de substrat, humidité et température) influence véritablement la persistance et le développement de germes dans l'environnement.

Les nouveau-nés devraient systématiquement être accueillis dans les meilleures conditions d'hygiène qui soient et dans un bâtiment ou une partie de bâtiment réservé(e) à leur intention. L'idée de « maternité » doit dépasser les murs de l'hôpital. La surveillance et la facilité d'intervention de l'éleveur n'en seront que facilitées.

Une question ?

Tel : 083 23 05 15 (Option 4) - Email : francois.claine@arsia.be



LUTTE CONTRE LE SDRP

Un projet du SPF en collaboration avec l'ARSIA et la DGZ

Le Syndrome Dysgénésique (reproducteur) et Respiratoire Porcin (SDRP) impacte fortement la production porcine belge. Le secteur a donc lancé un plan national pluriannuel de contrôle du SDRP sur base volontaire, avec une approche prédéfinie selon chaque type d'élevage.

Les objectifs visent la réduction de l'impact économique et sanitaire sur les troupeaux porcins ainsi que celle de l'utilisation des antibiotiques. Pour chaque maillon de l'élevage, la stratégie se base sur une approche spécifique de maîtrise tant du risque d'introduction de nouveaux variants du virus que de sa propagation. La biosécurité joue un rôle clé, mais la vaccination apporte certainement une contribution utile. Le suivi nécessite de prélever régulièrement des échantillons à analyser. Sur base des résultats, la gestion de l'exploitation peut alors être améliorée et ciblée pour lutter contre le SDRP.

Grâce au soutien financier du Fonds de Santé et de la Région Wallonne, les participants au programme 2022 bénéficieront d'une intervention sur les examens de laboratoire (PCR, ELISA).

En collaboration avec votre vétérinaire d'exploitation, lutez contre le virus du SDRP à l'aide de l'un de nos monitorings et choisissez celui qui convient le mieux à votre situation.

Monitoring SDRP- CIA

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne, les CIA désirant faire du commerce intra-communautaire de sperme devront être reconnus indemnes de SDRPv. Leur objectif est de fournir de la semence SDRPv-négative provenant de verrats négatifs, afin de soutenir au maximum l'approche SDRP dans les élevages conventionnels.

Les élevages de production bénéficieront immédiatement de ce statut assaini.

Monitoring SDRP - Élevages fournisseurs de verrats ou de cochettes

La demande en verrats sérologiquement négatifs augmente. D'une part les CIA luttent pour obtenir leur qualification, d'autre part, les éleveurs de porcs conventionnels prennent conscience du risque d'introduction du virus SDRP induit par l'achat de semence contaminée. Le statut SDRP des fournisseurs de cochettes est également un élément important lors de tout achat; les éleveurs ont tout avantage à garder le SDRP sous contrôle dans leur exploitation.

Monitoring SDRP - Elevages conventionnels

L'objectif reste axé sur le maintien de porcelets et de truies en bonne santé. Nous désirons y sensibiliser les élevages et les encourager à lutter contre le SDRPv. Selon la situation épidémiologique et l'histoire du troupeau, plusieurs possibilités sont proposées:

- "Photo" sérologique couplée au monitoring Aujeszky
- Monitoring "SDRP-Porcelets"
- Monitoring "SDRP-Elevage"
- Monitoring "Porcs d'engraissement"

Monitoring SDRP- Porcelets

Il est d'abord nécessaire d'évaluer la circulation du virus au sein de vos porcelets. Avec ce monitoring, vous disposez d'un instrument utile pour en mesurer la présence. Le programme d'échantillonnage, à réaliser 3 fois par an, comprend 10 échantillons de sang de porcelets en début de post-sevrage (+/- 4 semaines) et à la fin du post-sevrage (+/- 12 semaines). Les résultats de ces analyses vous permettront ensuite de déterminer d'éventuelles mesures à implémenter et d'assurer un suivi adapté avec votre vétérinaire.

Monitoring SDRP- Elevage

Destiné aux élevages sans vaccination dont les résultats sérologiques récents étaient négatifs, il permet d'assurer un suivi systématique des cochettes et verrats à leur arrivée en quarantaine, combiné à un suivi des truies et porcs présents.

Monitoring SDRP- Porcs d'engraissement

Il concerne les élevages participants avec résultats d'analyses SDRP négatifs suite à la réalisation du monitoring Porcelets (voir ci-dessus). Des prélèvements sanguins sont effectués en pré et fin d'engraissement.



Menez votre élevage porcin vers le statut indemne!

Besoin d'infos? Contactez l'ARSIA

Tel : 083 23 05 15
E-mail : sdrrp@arsia.be
www.sdrp.be



AVIS BLANCHISSAGE

A partir de cette année 2022, l'ARSIA n'assurera plus l'inscription, la gestion administrative et l'organisation du blanchissage des étables. Toutefois les éleveurs désireux d'y recourir peuvent appeler directement les entrepreneurs :

- pour les provinces de Hainaut, Namur et Brabant: Mr Bernard FERRO - 0477/322 822 ou 071529048
- pour les provinces de Liège, Luxembourg et la région germanophone: Mr Luc DEROANNE - 080215610

N'hésitez pas à laisser un message sur leurs répondeurs, en précisant vos coordonnées.

